

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 8 février 2021, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présence de M. Serge Deschênes, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2021-02-024  
7075

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

**CONSIDÉRANT** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 12 février 2021 ;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**CONSIDÉRANT QU'** il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 39 et vérifie le quorum.



2021-02-025  
7076

## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2021-02-026  
7076

### ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 janvier 2021.

### QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2021-02-027  
7076

### DÉPÔT DES RAPPORTS

#### - **Rapports financiers**

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 janvier 2021.

#### - **Aqueduc**

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 097 m<sup>3</sup>, moyenne : 72 m<sup>3</sup>/jr

Secteur Les Buissons : 6 175m<sup>3</sup>, moyenne: 213 m<sup>3</sup>/jr

Station de recherche : non disponible

Camping de la Rive : non disponible

#### - **Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois de janvier 2021.

#### - **M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbaux : 25 novembre et 16 décembre 2020

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2021-02-028  
7076

### CORRESPONDANCE

#### **Reçue :**

\* M. Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques -21-01-13- confirmation que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan a obtenu une subvention au montant de 208 390,05 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2020.

\* M. Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques -21-01-15- confirmation que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes bénéficiera d'une aide financière pour soutenir la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sites de prélèvement de l'installation de production d'eau potable, et ce, afin de renforcer la protection des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec. Le montant de l'aide financière est de 5 380 \$, et l'aide pour la bonification est de 15 000 \$.

\* Mme Louise Millet, directrice générale, ministère des Transports du Québec, direction générale de la Côte-Nord -21-01-19- annonce de sa nomination à titre de directrice générale de la Direction générale Côte-Nord du ministère des Transports depuis le 7 décembre dernier.

\* Mme Diane Labbé, directrice générale adjointe aux finances municipales, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation -21-02-01-

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



confirmation que le règlement 359-20 modifiant le règlement 307-11 et réduisant l'emprunt à 319 100 \$, a été approuvé.

\* Mme Mireille Bélanger, direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique régionale, Environnement et Lutte contre les changements climatiques -21-02-01- deuxième demande d'information concernant la demande d'autorisation pour le projet de recharge de plage à l'est du quai municipal à Pointe-aux-Outardes.

\* M. Pascal Chouinard, directeur général adjoint, ministère de la Sécurité publique -21-02-02- confirmation qu'à la suite du dépôt des plans et devis finaux pour la réalisation de travaux de protection des berges contre l'érosion côtière dans le secteur de la rue Labrie, le Village de Pointe-aux-Outardes recevra sous peu un montant de 2 000 000 \$ tel que convenu dans l'entente de financement avec le ministère de la Sécurité publique.

**Expédiée :**

\* M. Jean-Yves Bouchard, urbaniste -21-01-19- Envoi de la résolution numéro 2021-01-011 selon laquelle le conseil municipal accepte son offre d'assistance professionnelle et technique en urbanisme pour l'année 2021, au coût de 2 750 \$, plus les taxes.

\* M. Pierre Lebreux, directeur, Unité régionale loisirs et sports Côte-Nord -21-01-19- Envoi de la résolution numéro 2021-01-018 selon laquelle le conseil municipal autorise Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente avec l'Unité régionale loisirs et sports Côte-Nord pour l'utilisation du module de suivi de l'application Parc-o-mètre, et ce, au coût annuel de 66,60 \$, plus les taxes.

\* Mme Lise Fortin, directrice générale, MRC de Manicouagan -21-01-19- Envoi de la résolution numéro 2021-01-021 selon laquelle le conseil municipal accepte la proposition soumise par la firme Innovision+ inc., pour la confection, le traitement et la révision de la liste électorale de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, au montant de 1 900 \$, plus les taxes.

\* Mme Marie-Karine Maltais, directrice générale, Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire -21-01-26- Lettre d'appui pour le projet « Outiller les municipalités pour la protection de la biodiversité contre les plantes exotiques envahissantes : une menace écologique et économique » sur le territoire de la MRC de Manicouagan.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question par courriel.

**PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2021-02-08

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Aucun



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS**

2021-02-030  
7078

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – MANDAT  
PRÉPARATION APPEL D'OFFRES POUR LA RÉALISATION DES PLANS  
ET DEVIS POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA STATION DE POMPAGE  
SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES**

- CONSIDÉRANT** l'entente relative à la fourniture du personnel technique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
- CONSIDÉRANT** la désuétude du bâtiment de la station de pompage du secteur de Pointe-aux-outardes et de certains de ses équipements arrivant en fin de vie et ne répondant plus aux normes actuelles ;
- CONSIDÉRANT QUE** la FQM peut rédiger l'appel d'offres pour services professionnels d'ingénierie concernant la préparation des plans et devis pour l'agrandissement de la nouvelle station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes ;
- CONSIDÉRANT QUE** la FQM peut produire les documents d'appel d'offres pour la construction du volet architecture, ainsi que le service de gestion et de suivi de chantier pour ce projet ;
- CONSIDÉRANT QUE** la FQM accompagnera et conseillera la municipalité dans ce projet.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la Fédération québécoise des municipalités à :

- Rédiger l'appel d'offres pour les services professionnels d'ingénierie afin de préparer les plans et devis pour l'agrandissement de la nouvelle station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes ;
- Réaliser l'architecture pour les plans et devis de construction de l'agrandissement de la nouvelle station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes ;
- Assurer la gestion et le suivi de chantier ;
- Accompagner et conseiller la municipalité dans ce projet.

Selon les tarifs prévus à l'entente relative à la fourniture du personnel technique.

2021-02-031  
7078

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 – OFFICE D'HABITATION DE  
MANICOUAGAN (ORÉE DES BOIS DE POINTE-AUX-OUTARDES)**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2021 de l'Office municipal d'habitation de Manicouagan pour l'Orée des bois de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité est au montant de 1 444 \$.

2021-02-032  
7078

**PROTOCOLE D'ENTENTE – REFUGE ANIMAL LE CHAPITOU**

**CONSIDÉRANT QU'** un projet d'entente avec le Refuge animal Le Chapitou a été déposé pour l'année 2021.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, tel que déposé, le protocole d'entente avec le Refuge animal Le Chapitou pour 2021.

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



2021-02-033  
7079

**BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE (BAT) RAGUENEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Ragueneau souhaite continuer d'exploiter le lieu d'accueil et d'information touristique situé à l'entrée du territoire de la MRC de Manicouagan ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Ragueneau continue de s'investir dans ce projet, mais a besoin du soutien financier des municipalités environnantes pour assurer la pérennité de ce service ;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité de continuer de travailler ensemble en synergie pour l'accueil et l'information touristique dans notre MRC.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la proposition de la municipalité de Ragueneau concernant l'exploitation du bureau d'accueil touristique à Ragueneau. Selon le budget prévisionnel, la part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes serait de 5 000 \$ annuellement pour les saisons 2021, 2022 et 2023.

2021-02-034  
7079

**DEMANDE DE DON – OPÉRATION ENFANT SOLEIL**

**CONSIDÉRANT** la demande de don reçue de M. Serge Lepage dans le cadre de l'événement Opération Enfant Soleil qui aura lieu en juin prochain.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire un don de 100 \$ à Opération Enfant Soleil.

2021-02-035  
7079

**CAMPAGNE NATIONALE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ENVERS  
LES ÉLU(E)S**

**CONSIDÉRANT QU'** en prévision du scrutin municipal de novembre prochain, la campagne de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a pour objectif de donner le goût aux gens de se présenter en politique et s'investir dans la sphère publique ;

**CONSIDÉRANT QUE** cela passe par la valorisation de la démocratie municipale et la consolidation du lien de confiance qui unit les citoyennes et les citoyens à leurs institutions démocratiques;

**CONSIDÉRANT QU'** une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation sont observés à l'égard des élues et élus municipaux, particulièrement sur les médias sociaux;

**CONSIDÉRANT QUE** cela nuit au climat politique dans de nombreuses municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** la présence d'opinions divergentes est essentielle pour une société démocratique saine, mais que le partage d'idées et la diversité de points de vue doivent s'exprimer dans le respect, la tolérance et la civilité.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes s'associe à la campagne « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie » présentée par l'UMQ.



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

2021-02-036  
7080

### DROIT DE PASSAGE – SENTIER DE LA SAVANE

**CONSIDÉRANT QUE** le tracé du Sentier de la Savane mis à la disposition des citoyens, pour la pratique du ski de fond, de la raquette et du fatbike, traverse des terrains de cinq propriétaires différents ;

**CONSIDÉRANT QUE** par des ententes, les propriétaires concernés accordent des droits de passage en faveur de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes (ses employés, représentants, bénévoles et usagés) pour la circulation et l'entretien du sentier pour les saisons hivernales 2021 à 2026 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes s'engage à effectuer ou à faire effectuer, à ses frais, les travaux d'aménagement, de signalisation, d'entretien et de nivellement de l'assiette du droit de passage aux fins d'activités de ski de fond, de raquette et de fatbike.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les ententes de droit de passage avec les propriétaires suivants :

PROPRIÉTAIRES	LOTS
M. Martin Boudreault	4 918 187
M. Simon Canuel / Mme Evelyne Roy	4 918 172 – 4 918 909 – 4 919 202
Mme Mélodie Desrosiers / Mme Marie Rondot	4 918 198 – 4 919 206
M. Yves Hovington	4 918 188 – 4 919 203
M. Rosario Hovington / Mme Francine Tremblay	4 918 251

2021-01-037  
7080

### FORMATION WEB – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister à la formation web de l'ADMQ : « Lean Management – Formation de haut niveau pour les gestionnaires municipaux », qui aura lieu le 10 février prochain, au coût de 325 \$, plus les taxes.

2021-02-038  
7080

### ACTIVITÉS - PLAISIRS D'HIVER 2021

**CONSIDÉRANT QUE** pour la semaine familiale, dans le cadre de « Plaisirs d'hiver », le comité de la Politique familiale et M.A.D.A, en collaboration avec des bénévoles, vont réaliser des activités pour la semaine qui aura lieu du 28 février au 6 mars 2021, version COVID-19.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les dépenses suivantes pour la semaine d'activités qui aura eu lieu du 28 février au 6 mars 2021 :

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



ACTIVITÉS	DÉPENSES
Rallye auto	90 \$
Concours de sculptures / Bonhommes de neige	90 \$
Activité biscuits	150 \$
Fournitures	270 \$
<b>POUR UN TOTAL DE :</b>	<b>600 \$</b>

Un montant de 600 \$ sera pris dans le budget de la Politique familiale et M.A.D.A

**AFFAIRES NOUVELLES**

2021-02-039  
7081

**RAPPORT ANNUEL 2019 – GESTION DE L'EAU POTABLE**

**CONSIDÉRANT** le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2019 préparé, en date du 17 décembre 2020, par M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2019.

2021-02-040  
7081

**FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

**POINTS D'INFORMATION**

- **Sentier de la Savane**

Monsieur Pierre Ross, conseiller, désire informer le conseil qu'un tapage a été réalisé dans le sentier. Il prévoit faire un premier traçage pour le ski de fond, le 10 février 2021. Toutefois, comme il n'y a pas beaucoup de neige et qu'il en manque à certains endroits, le résultat du traçage est incertain.

Monsieur le Maire désire ajouter des points d'information pour la population.

- **Projet de recharge de plage**

Afin d'avancer dans le dossier, une rencontre a eu lieu avec les ministères concernés, il y a deux semaines. Des questions et des demandes de précisions venant des ministères ont été répondues par nos chargés de projet de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de M. Yann Ropars, consultant. Nous sommes en attente de l'autorisation qui devrait être délivrée d'ici la fin de février. Par la suite, le conseil municipal pourra octroyer le contrat afin de réaliser les travaux.

- **COVID-19**

Nous sommes en zone orange depuis ce matin. Cela apporte des petits changements comme l'ouverture des commerces non essentiels et l'heure du couvre-feu qui passe à 21 h 30. Cependant, les rassemblements privés ne sont toujours pas autorisés.

Du point de vue de certains spécialistes du domaine médical en relation avec la situation épidémiologique, la Côte-Nord pourrait être en zone jaune ou verte.



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Toutefois, malgré le fait que la situation générale au Québec s'améliore si l'on tient compte de la diminution importante du nombre de cas et une baisse constante du nombre des hospitalisations, les autorités gouvernementales ont décidé de jouer de prudence. Ainsi, nous n'avons d'autre choix que d'observer les règles édictées. Par ailleurs, lors d'un point presse, le gouvernement a laissé sous-entendre que d'éventuels allègements pourraient survenir, le 22 février prochain.

Souhaitons que la vaccination s'accélère au cours des prochains mois afin de faire contre-poids à cette pandémie, vers un retour à une vie plus normale.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

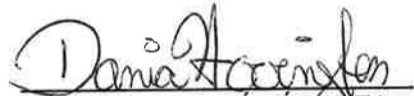
Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question par courriel.

2021-02-041  
7082

### FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 40.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE